



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 29/2018  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 20 Votants : 28 Procurations : 08

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 05 AVR. 2019

Affiché le :

L'An deux mille dix-huit, le trois avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 27 Mars 2018.

**PRÉSENTS** : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, BEUILLE, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, JOUSSEAUME, FIEVRE, ARNAL, RIGAUD, FERTE S., GARBIN, JOUET, ZAMBONI.

**PROCURATIONS**

M. MARQUIER	à	Mme SCHINTONE
M. BENHADJ	à	M. CANEZIN
Mme LLOUBERES	à	Mme GONZALEZ
Mme LE GUIRIEC	à	Mme MAUREL
Mme LIAN	à	M. BERNES
M. FERTE J.	à	Mme FERTE S.
M. MARTIN	à	Mme GARBIN
Mme SEIB-TAUPIN	à	Mme JOUET

**ABSENT EXCUSÉ** : M. DELON.

**SECRETAIRE** : M. BERNES a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : FINANCES - COMITÉ DES FÊTES - Attribution de subvention**

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'allouer pour 2018 une subvention d'un montant de 17 463 € au Comité des Fêtes.

Les crédits sont inscrits au compte 6574.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :**

**Voix Pour : 21**

**Voix Contre : 0**

**Abstention : 2 (Mme GARBIN et M. MARTIN)**

**Mmes GONZALEZ, LIAN et MM. RIGAUD, BERNES, ANDUZE ne participent pas au vote.**

➤ D'allouer pour 2018 une subvention d'un montant de 17 463 € au Comité des Fêtes.

*Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 04 avril 2018,

Le Maire,

Lysiane MAUREL

